



Appel à projets « Fonds Publics et Territoires »

Enfance et Jeunesse 2025

Pour soutenir et accompagner les actions qui contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services enfance et jeunesse, la Caf de l'Ain lance la campagne 2025 « Fonds Publics et Territoires » (FPT).

Les ambitions du FPT :

- **Développer une offre d'accueil** répondant au plus près des besoins des familles
- Favoriser l'**accessibilité des services** Enfance et Jeunesse,
- Accompagner la **structuration de l'offre sur les territoires** dans une dynamique partenariale.

Les thématiques éligibles visent à :

- **Soutenir et renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap** dans les structures,
- **Favoriser l'engagement et la participation** des enfants et des jeunes,
- Maintenir et développer des **services aux familles dans les territoires spécifiques**
- Soutenir des **établissements d'accueil** présentant des **fragilités économiques**
- Soutenir les **démarches innovantes**.

Précisions importantes :

- Les dossiers reçus **après le 15 janvier 2025** ne seront pas examinés.
- L'obtention d'une subvention en année N ne **garantit pas le renouvellement** de l'aide en N+1.
- Dans le cas d'une **reconduction d'action**, fournir obligatoirement le bilan financier et l'évaluation de l'action précédente,
- Les appels à projets FPT sont soumis à **validation de la Commission d'action sociale** de la Caf, les décisions prises concernant les demandes seront transmises **mi-mars 2025 (notification)**.
- Les Fonds Publics et Territoires n'ont pas vocation à financer des emplois de manière pérenne, mais des **actions et des projets**.
- Les enveloppes budgétaires étant limitées, les demandes font l'objet d'un **arbitrage en fonction de la nature et de la qualité du projet**.

Pour déposer une demande :

Après avoir pris connaissance de la « **Présentation partenaires_ AP FPT En&Jeunesse2025** » vous pouvez compléter les documents ci-joints :

- La **Fiche action** « *FPT fiche actionEJ_2025* »
- Le **Budget prévisionnel** (onglet 1 du fichier Excel « *BP-CR-PI FPT Enf&Jeun2025* »)
- ou le **Plan de Financement Prévisionnel d'Investissement** si votre demande concerne de l'investissement (onglet 2 du document Excel « *BP-CR-PI FPTEnf&Jeun2025* »)

En cas de renouvellement ou de reconduction d'action, il est indispensable de joindre également à votre envoi deux **éléments permettant de faire état de son bilan 2024** :

- Le **document Word** « *Evaluation FPT Enf&jeun2024* »
- Le **Compte de résultat** « *CR FPT Enf&Jeun2024* »

Ces pièces sont à retourner au plus tard le 15 janvier 2025 à l'adresse : jeunesse@caf01.caf.fr
--

Vos contacts :

• Chargée d'appui et d'expertise Enfance-Jeunesse :

Laure Frascotti 04 74 45 48 77 laure.frascotti@caf01.caf.fr

• Les Chargés de Conseil et de Développement Territoriaux peuvent vous accompagner pour le montage de votre projet :

Territoire **Bresse** : Wilfried Alahassa: 04 74 14 09 58 wilfried.alahassa@caf01.caf.fr

Territoire **Bugey** : Karen Truffert : 04 37 61 16 12 karen.truffert@caf01.caf.fr

Territoire **Dombes** : Sandrine Peyron : 04 74 14 03 82 sandrine.peyron@caf01.caf.fr

Territoire **Haut-Bugey** : Habib Boutemine : 04 74 81 70 92 habib.boutemine@caf01.caf.fr